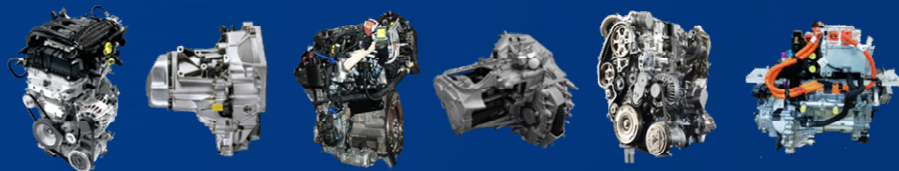


STELLANTIS



Affiches S.07 L'Essentiel de l'Actualité

**Toutes les affiches sont à apposer
impérativement
sur les panneaux d'affichage prévus à cet effet
dans les UEP.**

**Les affiches doivent être renouvelées chaque
semaine.**

STELLANTIS

PÔLE INDUSTRIEL TRÉMERY-METZ

FAITES PASSER LE MOT !

100 POSTES À POURVOIR

Pour renforcer durant
3 à 6 mois nos **lignes**
de productions de
moteurs et de **boîtes**
de vitesses*

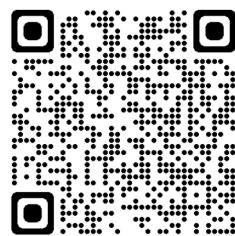
CONDUCTEURS D'INSTALLATION

OPÉRATEURS DE MONTAGE

MAINTENANCIERS

ELECTRICIENS

CARISTES



Contactez nos agences partenaires :



03 87 78 59 28



03 54 41 23 18



03 82 59 71 88



03 87 18 17 30



03 87 30 40 50



03 87 68 11 02



03 82 45 28 54



03 59 31 30 33



Suite à un événement sécurité survenu sur le Pôle avec un chariot tracteur

RAPPEL DES REGLES DE CHARGEMENT



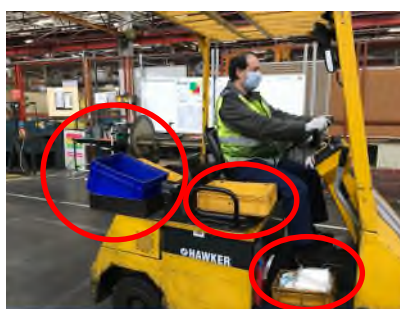
Vérifiez que le chargement est adapté à la capacité de votre chariot et positionné conformément aux emplacements prévus.
Vérifiez que les charges soient équilibrées et stables.



Respect des
emplacements prévus



Positionnement stable
du chargement



Jamais de charge au
sol, ni sur un siège
passager



!!! Le conducteur est responsable de son chargement !!!

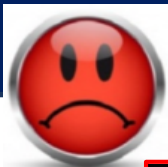
Les contenants peuvent glisser et tomber lors d'une accélération, d'un freinage ou d'un changement de direction

INFORMATION
CORONAVIRUS

POSTES DE TRAVAIL & ENGINES LOGISTIQUES :
Je désinfecte à la prise de poste en début d'équipe et au changement de poste ou intervention d'une autre personne



CAMPAGNE SECURITE PARKING



Utilisation du téléphone interdite au volant et en marchant



TREMERY METZ

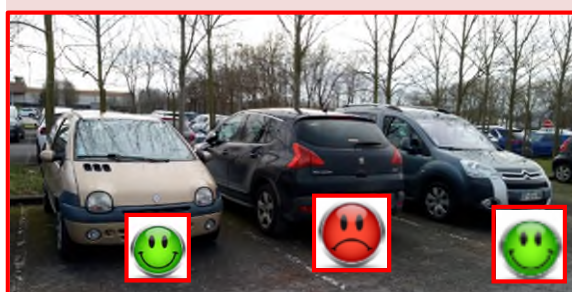
Respectez les limitations de vitesses



Respectez la signalétique et les sens de circulation



Respectez les passages piétons et les trottoirs



Il est obligatoire de se garer en marche arrière



Désembuez votre parebrise avant de partir

Suivi de la conformité des Systèmes Anti Erreur (SAE)

Un **SAE** a pour rôle de **garantir unitairement** une ou plusieurs **opérations** effectuées en **amont**, les opérations ont un impact fort et critique sur la qualité de nos produits.

Chaque SAE doit avoir :

- Un **pictogramme** au poste.
- Une **fiche descriptive** définissant le mode opératoire de vérification de conformité du système.
- Une ou plusieurs **pièces pièges**.
- Une **référence**, une fréquence de **vérification** et la **carte de contrôle** associée (cf. plan de surveillance)



Lorsqu'un SAE présente une anomalie :

- **J'arrête de produire.**
- **J'isole** les pièces fabriquées entre le dernier contrôle OK et le contrôle NOK du SAE.
- **J'alerte** QUP (Qualité Opérationnelle)
- **Je remets le SAE en conformité avant redémarrage.**



Si le SAE ne peut pas être réparé : une **mesure conservatoire** doit être mise en place.

Pensons Client, agissons Qualité !



